

La forêt d'Irati

Georges Viers

Résumé

La forêt d'Irati, propriété des Syndicats de Cize et de Soûle, est une hêtraie mêlée d'un peu de sapins, située sur le versant méridional des Basses-Pyrénées. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la Mâtre et les forges ont appauvri les quartiers les plus proches des voies d'évacuation. L'arrêt des exploitations importantes au XIXe siècle, la présence de fortes réserves de bois dans la partie sud ont fait dire, à tort, qu'il s'agissait d'une forêt vierge. Au XXe siècle, l'exploitation a repris au moyen d'un câble long de 12 km. Ce câble a donné le monopole de l'exploitation à la Compagnie qui l'avait installé et des coupes massives ont eu lieu pour assurer son amortissement. La forêt aujourd'hui très dégradée, ne pourra se refaire que par la cessation totale des extractions. Elle risque aussi de souffrir du pacage sur ses lisières et dans les parcelles trop éclaircies. L'absence de route reste le plus grand obstacle à une exploitation rationnelle et les erreurs du passé se reproduiront si rien n'est changé à cet égard. Malheureusement, les revenus forestiers des Vallées propriétaires ne sont pas réinvestis dans les massifs boisés, mais dans des travaux qui ne concernent que l'élevage des brebis.

Citer ce document / Cite this document :

Viers Georges. La forêt d'Irati. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 26, fascicule 1, 1955. pp. 5-27;

doi : <https://doi.org/10.3406/rgpso.1955.1396>

https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1955_num_26_1_1396

Fichier pdf généré le 09/01/2019

LA FORÊT D'IRATI

par G. VIERS

« S'il fallait présenter un tableau des abus qui règnent dans les bois des Pyrénées, l'abondance des traits surchargerait ».

Jean de LACLÈDE, avril 1789. Vues générales sur l'administration des Eaux et Forêts.

« Le massacre et le déboisement de la forêt d'Iraty ne sont qu'une légende... Cette forêt est exploitée d'une façon tout à fait normale... »

Henri de COINCY, 1932. Les forêts des Pyrénées.

« La forêt d'Iraty... est l'une des plus belles et des plus curieuses d'Europe... Isolée, inexploitée, livrée à elle-même, elle est restée jusqu'à maintenant presque absolument sauvage, et constitue un véritable parc national sans en détenir le titre. Sur les hauteurs, les arbres géants abattus par la tempête ou tordus par la foudre s'enchevêtrent en un chaos impénétrable ; dans le fond des ravins la haute futaie s'est développée sans entraves : des festons de lichens ou de mousses pendent aux branches qu'ils décorent de façon très élégante. » C'est ainsi que le *Guide Bleu* de 1928 la décrit. Un quart de siècle plus tard, au moment où l'exploitation intensive qu'elle a subie va cesser, il n'est pas sans intérêt de faire le point.

La forêt d'Irati ¹ est le plus étendu des massifs forestiers du Pays basque. Bien qu'amputée, en 1856, par le traité franco-espagnol, de 1263 ha compris entre les ruisseaux Egourgui et Irati, elle couvre encore une superficie totale de 2 375 ha dont 1 927 effectivement boisés, le solde représentant les vacants

(1) L'orthographe des noms de lieux basques comporte au moins trois variantes : celle de la carte d'Etat-Major au 80 000^e, assez fantaisiste ; la transcription selon la phonétique adoptée par l'Académie basque, qui est logique mais demande la connaissance des règles choisies ; celle qui figurera sur la nouvelle Carte de France (20.000^e et 50.000^e) et qui s'efforce de transcrire la prononciation locale des noms. Exemple : *Burdincurutcheta-Burdinkurutcheta-Bourdinkourutcheta*. Nous avons adopté l'orthographe de la future carte, mais quand il risquait d'y avoir confusion, nous avons indiqué entre parenthèses le nom du 80.000^e à la première citation. Nous écrirons cependant Iraty dans les citations de textes ou pour le titre de la Société exploitant actuellement le massif.

inclus dans le périmètre soumis à la gestion des Eaux et Forêts (Inspection de Bayonne). Elle tire son nom du rio Irati qui, par l'Aragon, descend à l'Ebre ; mais ce ruisseau est nommé par les Basques du versant français : Ourbeltcha : « l'Eau noire », en opposition avec l'Ourchouria (Uchuria) : « l'Eau blanche » qui draine la Sierra de Abodi au Sud (fig. 1). L'anomalie que constitue la possession par la France d'une partie du versant espagnol remonte à des temps immémoriaux. Une charte de facerie conclue à Orbaïceta en 1445 et confirmée par la Sentence arbitrale de 1507 délimite déjà les pacages respectifs de la Cize et de la vallée de Salazar tels qu'ils le sont encore aujourd'hui ². La forêt d'Irati se trouve placée dans une situation assez complexe. Administrativement, elle est incluse dans le territoire de Larrau (canton de Tardets) et dans ceux de Mendive et de Lecumberry (canton de Saint-Jean-Pied-de-Port) ; mais elle appartient en toute propriété à deux syndicats intercommunaux héritiers des « Vallées » de l'Ancien Régime : celui de Cize qui groupe 20 communes de la haute vallée de la Nive, celui de Soule qui en comprend 43 dans la vallée du Saison. La forêt d'Irati-Cize contient 1 125 ha (827 boisés) celle d'Irati-Soule 1 250 ha (1 100 boisés). Les deux massifs se jouxtant, l'exploitation récente s'est faite sur le plan technique sans distinction de secteur.

Avec le *Guide Bleu*, la plupart des ouvrages qui décrivent la forêt en font une sylve vierge. La réalité est cependant assez différente. Il est d'abord évident que beaucoup de descripteurs n'y ont jamais mis les pieds sans pour autant avoir la franchise d'avouer, comme Ardouin-Dumazet : « Pas de route pour conduire aux futaies d'Irati... Je le regrette, mais il faudrait un guide... » ³. De la sorte, beaucoup de descriptions « originales » ne sont que des compilations. Ainsi, une légende s'est peu à peu créée, encore vivace dans l'esprit des touristes aussi peu aventureux que feu Ardouin-Dumazet.

Sur quoi repose-t-elle ? Au début de ce siècle, notre forêt se présente avec tous les attributs de la célébrité : perdue au loin, immense, inextricable, peuplée d'animaux sauvages, on la croirait sortie de quelque conte. La réalité est plus prosaïque : il est vrai qu'il faut près de trois heures de marche pour y accéder depuis Mendive ou depuis Larrau, mais on peut la traverser en une heure à une heure et demie du Nord au Sud, un peu plus si on va d'Ouest en Est. Quant à l'inextricabilité, elle n'a jamais dû être bien grande puisqu'il s'agissait surtout, hier comme aujourd'hui, d'une hêtraie, formation dont les sous-bois sont toujours très propres. Restent les animaux sauvages...

(2) Archives syndicales du Pays de Cize.

(3) ARDOUIN-DUMAZET. *Voyages en France*, Série 41, Paris, 1904.

Les procès-verbaux d'aménagement de la fin du XIX^e siècle ⁴ signalent encore des ours et des loups. Ceux-là ne se rencontrent maintenant que plus à l'Est, en Barétous et en vallée d'Aspe où ils font encore assez de dégâts pour que leur chasse soit périodiquement organisée. Les grands vautours même y sont singulièrement moins nombreux qu'en vallée de Baïgorry, car les troupeaux n'y séjournent pas en permanence.

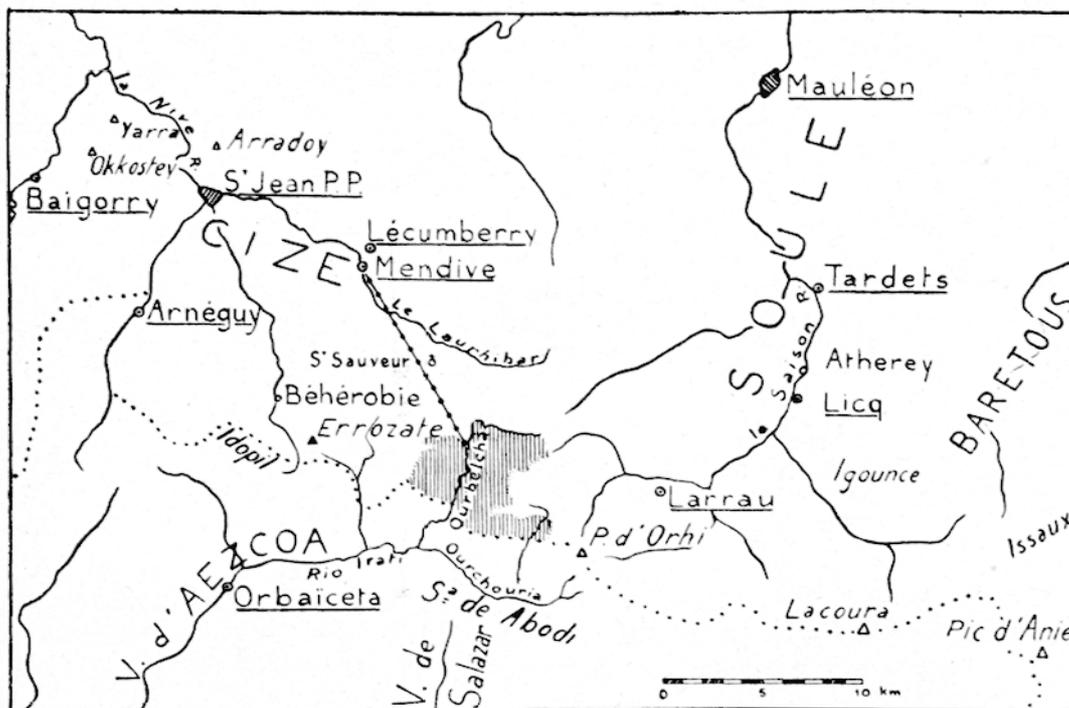


Fig. 1. — SITUATION GÉNÉRALE DE LA FORÊT D'IRATI. Le massif forestier est figuré en hachures verticales, le câble de Mendive par une ligne garnie de plots.

Ce sont en fin de compte les rapports des forestiers qui en donnent l'image la plus fidèle. Si Louis de Froidour n'en parle pas ⁵, l'intendant Le Bret, dans son mémoire de 1700 ⁶, lui donne, déjà ! des dimensions extraordinaires qui en décupleraient la superficie, ce qui est beaucoup, même si l'on tient compte des abandons énormes consentis par le Second Empire. Il la reconnaît en outre comme « fort dégradée tant par le feu prieur de

(4) Conservation des Eaux et Forêts de Pau : Procès-verbal d'aménagement de la forêt syndicale d'Iraty-Soule. 1894 ; P.V. ...d'Iraty-Cize. 1895 (manuscrits).

(5) Louis de FROIDOUR. *Procès-Verbal de la réformation générale des Forests du Pays de Soule* (1673). Pau, 1730.

(6) LEBRET. *Mémoire de l'Etat présent des royaumes de Navarre et de Basse-Navarre* (1700). Pau, 1906 (réédition).

Béhaune qui s'était mêlé autrefois de fournir la marine, que par les habitants de Navarre et de Soule ». Leroy, en 1776, dans son très beau *Mémoire* ⁷, après Issaux et Bénou, parle d'Irati parmi « d'autres forêts de sapins contenant de très belles mâtures... ». Les comptages des Eaux et Forêts de 1894-1895 sont un témoignage plus précis. La forêt se présentait alors non pas tant comme un massif vierge que comme une futaie jardinée très empiriquement et où il restait de très beaux arbres : des hêtres et des sapins et, en de rares endroits, à Uthurkokotsa notamment, quelques bouquets d'ifs, simple curiosité botanique dont on a exagéré l'importance ⁸. Tout entière située dans l'étagé montagnard des Pyrénées occidentales, comprise entre les altitudes limites de 1 550 m (Chardoka-gagna) et de 932 m (confluent Irati-Errekidor), la forêt était écologiquement un milieu assez uniforme. Les contrastes de versants sont très brutaux ; un relief de type appalachien la compartimente, perpendiculairement au ruisseau Ourbeltcha, en vallons orientés d'Ouest en Est ; mais la pluviosité abondante, la végétation elle-même, effaçaient l'essentiel de ces oppositions pour étendre sur 2 000 hectares de montagnes le même manteau végétal. Nous parlons au passé car le déboisement actuel (voir ci-dessous, IV^e partie) peut modifier sensiblement ces données : il n'est pas certain que la reconstitution des versants se fasse de la même manière.

Cependant, à cause du partage, les secteurs cizain et souletain différaient quelque peu (fig. 2 et pl. II A et B). Côté Cize, à l'Ouest de l'Irati pour l'essentiel, les beaux arbres ont disparu, « on ne peut plus espérer que des traverses et du charbon... ». Les sapins y sont rares, une seule parcelle en renfermant plus de 20 % (en volume-aménagement). Le cubage moyen de ce secteur est de 263 m³ à l'hectare, mais la moitié nord jusqu'au ruisseau Ahountzbide, recèle à peine les deux tiers du cubage moyen de la moitié sud. Cette dissymétrie se retrouve aussi côté Soule avec toutefois une orientation différente : l'Ouest y est beaucoup plus chargé que l'Est. C'est là que se rencontrent les sapins géants, orgueil de la forêt ⁹. Ce sont eux qui réalisent les remarquables volumes de certaines parcelles où ils dominent le peuplement par leur taille sinon par leur nombre qui n'atteint jamais celui des hêtres. Par exemple, la parcelle 27, à Uthurkokotsa contient 793 m³ à l'hectare ; mais, tandis que les sapins sont cinq fois moins nombreux, ils totalisent plus de la moitié

(7) LEROY, *Mémoire sur les travaux qui ont rapport à l'exploitation de la Mâturation dans les Pyrénées*. Paris-Londres, 1776.

(8) H. GAUSSEN remet les choses en place : *Les forêts du Pays basque (Travaux du Laboratoire forestier de Toulouse)*, t. III, vol. I (1930-1942), article XVI, 1941, 20 p., 1 carte, 2 pl. h. t.).

(9) Plus de 40 m de hauteur et plus de 5 m de circonférence à 1 m 30 du sol.



La forêt d'Irati au Sud-Ouest des chalets d'Irati. Traces des câbles de vidange ; coupes très claires : le sol nu apparaît en blanc, le sol gazonné en gris.
Cl. I. G. N.

N. B. — Le Nord est à droite de la photographie, l'Ouest en haut.



A. La partie souletine de la forêt vue d'Okabé ; au fond, à gauche le pic d'Anie, à droite le pic d'Orhi ; lourdeur des crêtes du massif ; abatage déjà très avancé (1953).



B. Le secteur eizain vu de Leherre-Merkulla : au centre, le « pic » Okabé ; au loin les montagnes de Baigorri.
Cl. G. VIERS.

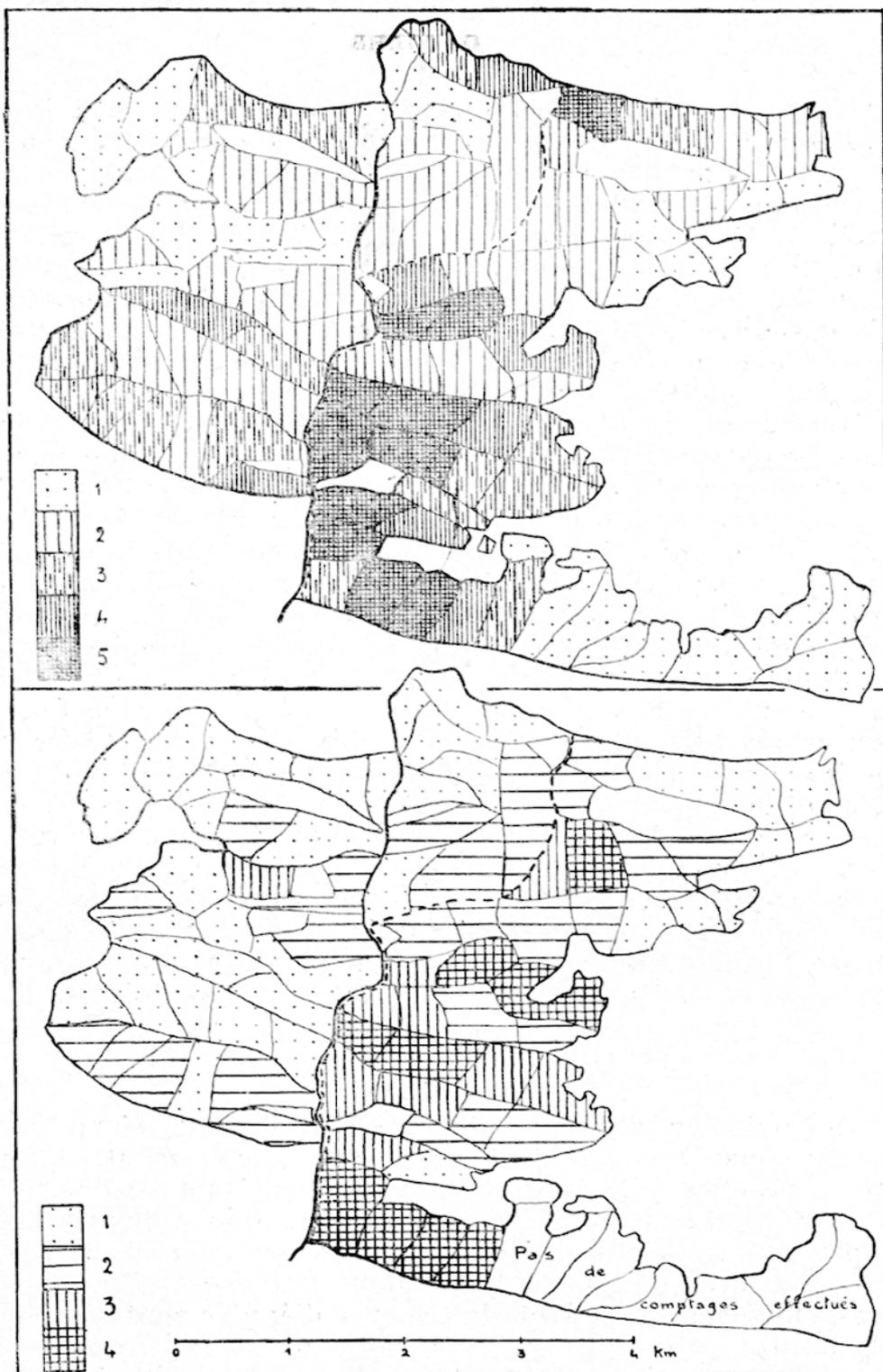


Fig. 2. — LA FORÊT EN 1894-1895. *En haut* : Cubages moyens par parcelles : 1, moins de 200 m³ à l'hectare. — 2, de 200 à 300 m³. — 3, de 300 à 400 m³. — 4, de 400 à 500 m³. — 5, plus de 500 m³. — Contraste entre la partie aval de la forêt et les secteurs proches des voies d'évacuation.

En bas : Proportion des sapins dans la forêt (en volume-aménagement) 1, moins de 6 % du volume des hêtres. — 2, de 6 à 25 %. — 3, de 26 à 50 %. — 4, plus de 50 %. — Les parties les plus exploitées (fig. du haut) sont aussi les plus appauvries en sapins. La Cize est plus dégarnie que la Soule (limite en tireté) à cause des prélèvements de la Mâtre au xvii^e siècle.

du volume des hêtres. Si les environs d'Ibarondoua et le haut de l'Errekidor ¹⁰, comme les alentours du col Organbideska sont très dégarnis, les quartiers sud-ouest contiennent en général plus de 400 m³ à l'ha (600 m³ au moins dans cinq parcelles). On appréciera ces chiffres à leur juste valeur en rappelant qu'on cite comme un maximum les 1 000 m³/ha relevés dans le Doubs et comme un très beau chiffre les 800 m³/ha de quelques parcelles de la forêt de Bercé. Le secteur souletain, avec ses 378 m³ à l'hectare, tient une place honorable parmi les forêts exploitées. En 1953, dans les parties reculées où les derniers chantiers d'abatage venaient de s'ouvrir, on pouvait encore imaginer la forêt dans son aspect ancien, sinon primitif. Sous l'ombre verte d'une hêtraie serrée, on cheminait à l'aise sur une litière rousse. Quelques pieds de houx étiolés, de temps à autres d'énormes fûts de sapins, rompaient seuls la monotonie du peuplement. Beaucoup de ces derniers, vus de près, décevaient ; ils étaient souvent étêtés, brisés par le vent ou la foudre, isolés au milieu d'une fûtaie qu'ils dominaient encore, sans doute à cause de leur grand âge. Techniquement, ces bons quartiers n'étaient donc pas satisfaisants ; la proportion des vieux arbres difficiles à utiliser et plus encore à extraire, était supérieure à la normale ; d'autre part, les intervalles de ceux-ci étaient souvent garnis de sujets trop jeunes. Ainsi, à l'aube du xx^e siècle, si la forêt d'Irati renfermait d'énormes réserves de bois, elle n'était pas une forêt vierge : la dégradation de ses marges nord vers la Cize, de sa bordure orientale vers la Soule, la disparition des bois moyens, tout cela attestait une emprise humaine déjà ancienne et pourtant modérée dans ses effets. A quoi sont dus ces deux aspects contradictoires ?

I. UNE FORÊT PEU ABORDABLE

Le maintien d'importantes réserves à Irati s'explique de plusieurs manières. Tout d'abord les établissements humains les plus proches sont à des distances considérables : de Mendive aux cayolars d'Irati, il y a 13 km, presque autant depuis Larrau. L'exploitation ancienne nécessitait donc des charrois fort longs. On ne s'est attaqué à la forêt que dans la mesure où les réserves moins éloignées donnaient des signes d'épuisement, à l'époque de la multiplication des forges. Quant aux coupes usagères pour le chauffage et la construction, elles trouvèrent toujours à s'alimenter aux abords des lieux habités qui sont aussi ceux où croissent les meilleurs bois d'œuvre, c'est-à-dire les chênes.

(10) La carte au 80 000^e transcrit *Erraca Idor Rau*. Il y a deux erreurs : 1^o on dit en Basque *erréca* qu'on écrira *erreka* ; 2^o *erreka* signifie ruisseau ; il y a donc une répétition de termes. Le terme *Errekidor* est la contraction de *Erreka Idora* : le ruisseau sec.

L'autre obstacle est dans la nature et dans la disposition des lieux. En rapport avec la situation en coulisse des massifs primaires d'Igounce et de Mendibeltza, une ébauche de relief longitudinal s'esquisse entre les sources de la Nive et celles du Saison. Du même coup, l'espace intermédiaire s'écarte des voies ordinaires de pénétration en montagne. Les crêtes vite atteintes depuis Saint-Jean-Pied-de-Port sont derrière Arnéguy et Béhérobie ; pour les Souletains, elles sont entre les pics d'Orhi et de Lacoura. Les Espagnols eux-mêmes renoncèrent sans doute à l'occupation d'Irati à cause des difficultés d'approche. Ceux d'Aezcoa s'élevaient facilement au Nord d'Orbaiceta vers les plateaux d'Idopil et d'Organbidoa, alors que la remontée du rio Irati exigeait un parcours trois fois plus long dans une gorge d'où la forêt n'a jamais été extirpée. Quant aux pasteurs de Salazar, ayant atteint et dépassé la Sierra de Abodi, ils se contentèrent du droit de facerie sur l'espace limité par l'Egourgui et l'Ourbeltcha. La modestie de leurs exigences s'explique assez bien par l'aspect peu engageant de la cuesta des calcaires éocènes qui domine l'Errekidor. Après le franchissement de deux barrières du même type, la possession de la troisième, moitié en fûtaie sombre, moitié en rochers aveuglants de blancheur, pouvait paraître assez vaine à des gens qui — à l'encontre de leur réputation de destructeurs d'arbres — ne vinrent jamais à bout de ceux que nous leur envierons bientôt, de ce côté des monts. D'Orhi à Errozate, s'il subsista une telle étendue forestière, c'est que, des deux versants, on accédait plus facilement ailleurs.

La pénétration, depuis le versant nord, se heurtait aussi aux difficultés du relief. Elles sont d'autant plus considérables qu'aux formes amollies du versant de l'Ebre s'opposent des pentes excessives avivées par la proximité du niveau de base atlantique. Vu du col Bourdinkouroutcheta (Burdincurutcheta), aussi bien que des chalets Zourzay (Sourçay), le contraste est saisissant. Vers le Sud, des crêtes monotones se succèdent, nivelant à 1 400 m d'altitude des roches d'âge très différent : poulingues noirs crétacés de Mendibeltza, grès et griottes rouges ou violacés du Dinantien, flysch brun du Crétacé supérieur, calcaires blancs éocènes ¹¹. Les formes d'arasement les plus parfaites sont réalisées sur le sommet qui porte par antiphrase le nom de « pic » Okabe (Occabé). Au delà de la frontière, la sierra de Abodi et celles qui lui sont parallèles se relient au même niveau. Les vallons qui rejoignent le cours de l'Irati s'amorcent dans des cuvettes à l'aspect très reposant pour

(11) P. LAMARE. *Le contact entre le synclinal des Arbailles et le massif de Mendibelza dans le bassin du Lauribar (Basse-Navarre française)*. (Mém. Soc. Géol. Fr., t. XXII, 1948).

qui vient de gravir les pentes septentrionales. Croupes aplanies et vallons empâtés appartiennent entièrement au domaine des pacages, mais ils s'intègrent aux paysages de la forêt. Tout change si nous tournons le dos à ces bucoliques solitudes. Ici, ce ne sont qu'abîmes et rochers. A l'Ouest, sous les chalets de Zourzay, dans le bois d'Astaketa, d'après échines rocheuses séparent des ravins vertigineux où croulent les galets déchaussés du poudingue crétaé. En quelques endroits, des niches de nivation viennent encore aviver le haut des pentes. Mais le front septentrional reste sans égal ; les poudingues y forment une puissante cuesta d'un millier de mètres de commandement qui, pour n'être pas d'un seul jet, n'en est pas moins très impressionnante (pl. III, A). La disposition des couches, la rela-



Fig. 3. — CLAIRIÈRES DE VERSANTS SUD AU VOISINAGE DES CAYOLARS Ourdazarreta et Uthurcharra. (En trait fort : les crêtes ; en hachures : les bois).

tive régularité de leur épaisseur font que le dernier éperon de la série porte le nom évocateur de « Pic des Escaliers ». Dès ce sommet, le relèvement général des altitudes a mis en jeu l'érosion glaciaire et permis la création d'un nouveau type de relief. Presque toute la crête qui sépare Irati de la haute Soule abrite sur son versant oriental des cirques glaciaires ou, tout au moins, des niches de nivation (fig. 4). Ces dernières échancrent, toujours face à l'Est, Arthanolliégagna (1 525 m) et la croupe au Sud du pic des Escaliers (1 478 m). L'ampleur des formes, la présence des bourrelets morainiques caractérisent les cirques d'Ugatze (sous les Escaliers), d'Odeyzakia (à l'abri d'Odeysugagne, 1 612 m) et de Bizkarze (au Nord de la montagne de même nom, 1 659 m). Ainsi, le rebord oriental, favorisé par son altitude et plus encore par les phénomènes de suralimentation neigeuse qui caractérisent la montagne basque, est-il naturellement délimité comme les précédents. La continuité des escarpements n'est rompue qu'en peu d'endroits ; sur les 9 km de crêtes de Zourzay à Erayzabeleta, il n'y a qu'un passage : celui du Bourdinkouroutchetkoleppoa, encore est-il

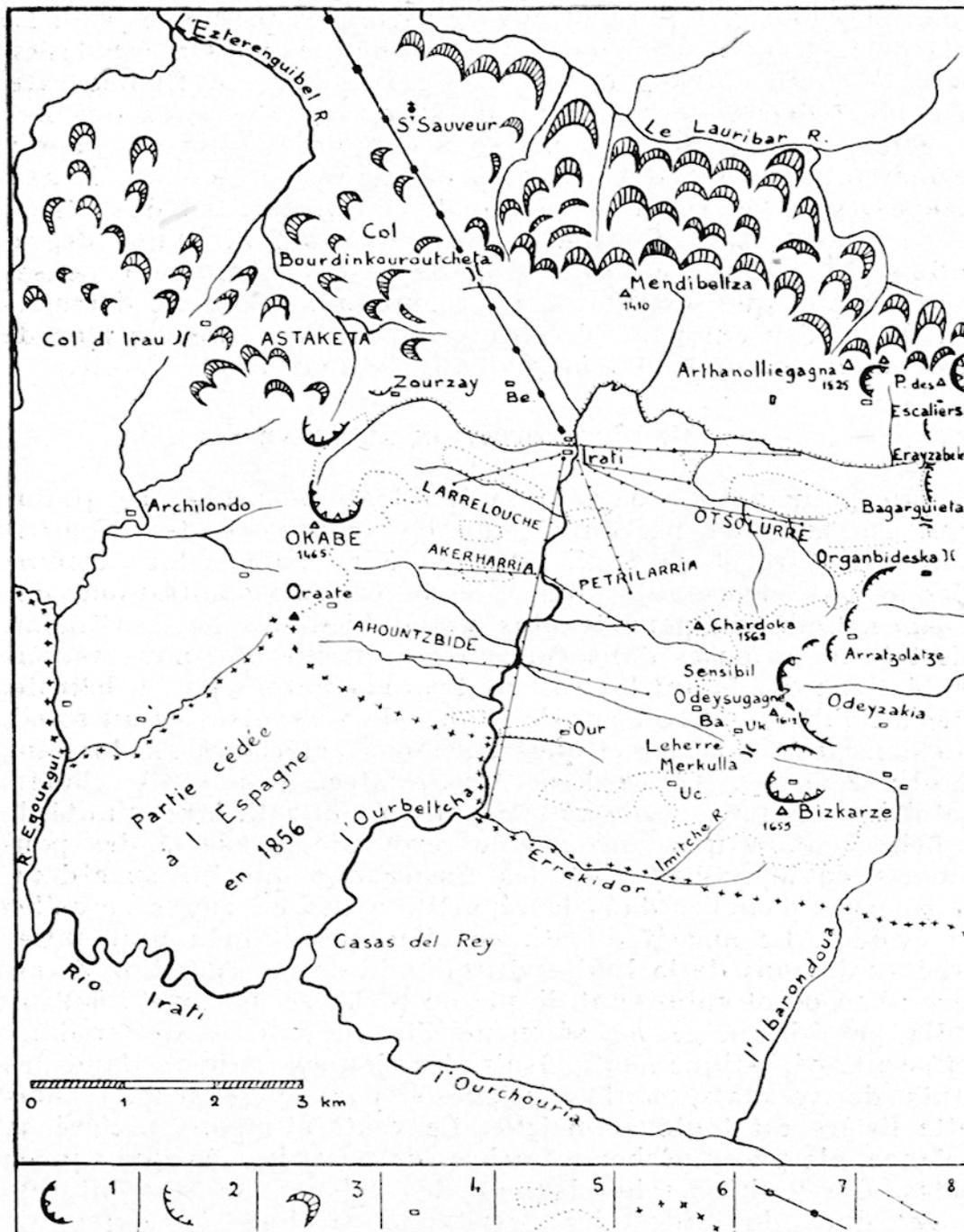


Fig. 4. — LA FORÊT D'IRATI : SON CADRE, SA MISE EN EXPLOITATION. 1. Cirques glaciaires. — 2. Hauts de versants retaillés par la nivation (névés et corniches). — 3. Escarpements dans les poudingues de Mendibeltza. — 4. Cayolars. — 5. Limites de la partie soumise au régime forestier et des vacants inclus dans le périmètre soumis. — 6. Frontière. — 7. Câble de Mendive. — 8. Câbles desservant les chantiers de la forêt.

Abréviations : Bc : Bcyra ; Ba : Bagourdineta ; Uk : Uthurkokotsa ; Our : Ourdanizarreta ; Uc : Uthurcharra.

fort élevé, 1 130 m, et le chemin qui y mène s'aventure-t-il « dans les lieux les plus affreux et parmi les précipices »¹². Le côté de Larrau n'offre pas tant de difficultés : d'Organbideska, on a le choix entre plusieurs cols : Bagarguieta, Etchegarate, Sensibil, Leherre-Merkulla (col de Biscarce). Ces trois derniers ne sont pourtant que des pistes à moutons ; un seul chemin permet le transport des produits de la forêt : celui de Bagarguieta-Organbideska, mais, notons-le, uniquement à dos d'ânes ou de mulets. Tant d'obstacles ont sauvé la forêt d'une dégradation plus grande et, sans trop de réserves, on peut penser avec Leroy¹³ que ses futaies « auraient sans doute été détruites si l'abord n'en eût pas été comme impossible ». Les raisons de destruction, en effet, ne manquaient pas, nous allons le voir.

II. L'EXPLOITATION ANCIENNE

Jusqu'au XVIII^e siècle, la forêt d'Irati ne fut guère qu'une immense zone de parcours pour les troupeaux des communautés de Cize et de Soule. De mai à novembre, tout comme elles le font encore aujourd'hui, les brebis paissaient autour des cabanes. Celles-ci, pour le plus grand bien des bois, n'étaient pas très nombreuses dans l'enceinte naturelle que nous venons de décrire ; délaissant les vallons trop encombrés par la hêtraie, elles s'établissaient soit sur des hauts de versants face au soleil, soit dans les fonds des cirques glaciaires extérieurs au domaine boisé : Zourzay, Odeyzakia, Arratzolatze. Les seuls chalets installés dans un fond de vallée sont ceux d'Irati, à proximité de la belle soulane que constitue le revers de la cuesta des poudingues de Mendibeltza et des formations qui lui succèdent. Le rôle des pasteurs dans la répartition des clairières actuelles est évident. Le massif d'Irati, en effet, paraît bien tout entier situé au-dessous de la limite altitudinale de la végétation forestière : son point culminant, le pic de Bizkarze, n'a que 1 659 m. Nulle part la neige ne séjourne l'hiver entier ; des redoux l'effacent périodiquement. Seuls les jeunes sujets, dans les hauts de versants, sont « fatigués » par sa présence ; mais cette lisière est toute artificielle. Le vent lui-même, malgré sa violence, n'a pu empêcher les arbres de prospérer jusque sur les crêtes. L'hypothèse selon laquelle les cabanes se seraient installées dans des vides déjà existants est donc à rejeter. Ce sont les cayolaristes qui ont déboisé les vacants. Il n'est que d'observer la situation des vides en forêt et la pratique actuelle des incendies en Basse-Navarre. Que ce soit aux cayolars d'Irati, de Beyra, de Bagourdineta, d'Ourdanizarreta, d'Uthurcharra, il

(12) LEROY, *op. cit.*

(13) LEROY, *op. cit.*

n'est de pentes dénudées que face au Sud. Il est constant que les feux des landes s'allument par vent du Sud ; il est tout aussi constant qu'ils ne s'arrêtent qu'au sommet du versant qu'ils ont dévoré, sans jamais parvenir à descendre sur les versants nord. De là vient, dans les régions très parcourues par les troupeaux, une régulière alternance de pentes boisées, face au Nord, et de pentes dénudées, face au Sud (fig. 3). L'inverse ne se produit pas, car le vent du Nord amène toujours la pluie dans les Pyrénées occidentales ¹⁴. Si d'autres méthodes que le feu avaient été employées, les bergers auraient aussi bien attaqué d'autres pentes, car les brebis recherchent par les fortes chaleurs de l'été les expositions fraîches, voire même l'ombre des bois. On ne peut davantage invoquer des facilités nées de la végétation elle-même ; dans les secteurs qui n'ont pas été touchés, le volume moyen à l'hectare est beaucoup plus faible à l'ombrée ¹⁵. La forêt aurait donc été plus difficile à extirper là où elle manque le plus souvent, s'il n'y avait eu l'aide vigoureuse du vent du Sud. Une fois le nettoyage d'une pente amorcé, son entretien n'est plus qu'un jeu ; les semis de hêtres n'y viennent pas et le feu détruit périodiquement les aires et les bruyères qui ne manquent pas de s'installer dans les éclaircies. Toute parcelle exposée au Sud et partiellement déboisée devient rapidement impropre à une éventuelle régénération ; l'humus y devient rare du fait de l'évacuation, par le vent, des feuilles mortes ¹⁶ ; le sol superficiel, desséché, est facilement raviné et ne porte bientôt qu'une médiocre pelouse si la pente est tant soit peu rapide. Mais le contraste entre les versants, sans cesse affirmé dans les procès-verbaux d'aménagement, n'est qu'aggravé par les conditions naturelles, les mêmes procès-verbaux en témoignent. Les parcelles occidentales d'Errekidor, en pleine soulane, portaient une très belle végétation de hêtres et de sapins ; sur un sol assez profond et un humus abondant, toutes les trouées étaient garnies de semis bienvenants. Nous sommes ici dans le secteur le plus retiré de la forêt, où les bûcherons n'avaient sans doute jamais pénétré. A l'Est, dans la même situation, le quartier Ibarondoua, mis à

(14) Il est évident que le vent du Sud, foehn sur le versant nord en Pays basque, est souvent chargé d'humidité sur le versant sud qui est celui de la forêt d'Irati ; mais c'est souvent aussi un vent déjà sec et chaud, une sorte de sirocco. Quant aux vents du Nord, d'une part ils sont toujours lents, d'autre part, ils apportent une certaine quantité de précipitations sur les sommets du versant sud qui dépassent le niveau général de la crête séparative ; la répartition des formes glaciaires du versant de l'Irati le montre nettement.

(15) En moyenne 310 m³ à l'ha contre 508 m³ sur les soulanes de la partie souletine.

(16) Ce processus, observable sur une grande échelle en automne, est justement décrit dans le Procès-Verbal d'aménagement de la Forêt communale d'Haux (1904). Conserv. des E. et F. de Pau.

contribution par les forges, ne s'était pas relevé de sa dégradation, le bétail et les pratiques pastorales contrariant la reprise de la végétation. A l'ombrée, si le pacage intervient encore, l'incendie ne mord pratiquement jamais ; l'abondance des feuilles mortes gêne la pousse de l'herbe, tandis que sureaux, framboisiers et ronces constituent un abri efficace contre les brebis qui brouteraient les semis.

Si le rôle de l'économie pastorale est important, ce sont pourtant les exploitations forestières anciennes qui expliquent l'état général de la forêt au début de ce siècle. On en sait les conséquences essentielles : raréfaction des sapins en Cize et dans le Nord de la partie souletine, médiocrité du cubage dans les parcelles les plus proches des voies d'évacuation (fig. 3). On a peu de renseignements sur les coupes du xvii^e siècle, hors les allusions de l'intendant Lebreton ¹⁷. A son époque, la forêt produit « de fort beaux sapins, propres à faire des refouloirs, cueillères de canons etc... Il y a aussi des hêtres propres à faire des rames de galères et des avirons ». Leroy ¹⁸, les archives de la Soule reviennent sur ces usages. Saint-Jean-Pied-de-Port y puisait de quoi chauffer ses habitants et sa garnison ; un sieur Manibat eut de retentissants procès avec le marquis d'Olhonce au sujet d'une grille d'arrêt des bois flottés qui descendaient le Laurhibar et dont une partie au moins provenait d'Irati ¹⁹. Tout cela laissa moins de traces que la défunte mâturation qui, s'évacuant par le chemin relativement commode de Mendive, vers la Nive et Bayonne, contribua à dépeupler, au xvii^e siècle, la moitié nord-ouest d'Irati. L'inventaire de 1894-1895 est à ce sujet plus probant que la tradition ou les archives (fig. 2). Les sapins ne sont guère représentés qu'au Sud du quartier Petrilarre et seulement côté Soule. La partie d'Otsolurre, plus au Nord, où ils sont encore nombreux, est également souletine. Ailleurs, il ne restait pratiquement que des porte-graines plusieurs fois centenaires et de taille monstrueuse.

La révolution industrielle du xviii^e siècle porte des coups plus durs. Partout, sous l'empire d'une grande faim de métal, les forges s'allument. La plus ancienne, à « Larraun » (Larrau), propriété du marquis de Trois-Villes, livrait 1 200 quintaux de fer en 1771 ²⁰. Déjà, écrit-on alors, la forge travaillerait davantage « si on facilitait le transport du charbon qui se fait d'une forêt qui s'éloigne toujours... » En 1858, selon la statistique de Picamilh ²¹, Larrau utilise un haut-fourneau et trois foyers

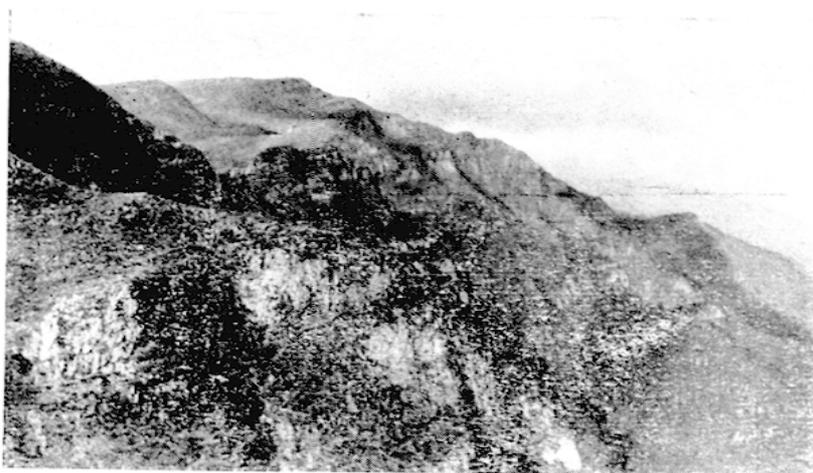
(17) LEBRET, *op. cit.*

(18) LEROY, *op. cit.* Voir aussi Archives départementales des Basses-Pyrénées, C 262.

(19) *ibid.*, C 241.

(20) *ibid.*, C 283. *Etat des forges, fourneaux et martinets dans la Généralité de Bayonne au 1^{er} avril 1771.*

(21) Ch. de PICAMILH. *Statistique générale des Basses-Pyrénées.* Pau 1858.



A. La cuesta des poudingues de Mendibeltza au-dessus du Lauribar.



B. Le câble de Mendive près de la chapelle Saint Sauveur ; au fond, les montagnes de la Basse-Navarre.
Cl. G. VIERS

d'affinage. Un sieur Davantès truste alors trois établissements : Larrau, Licq et Atherey, mais ces derniers sont inactifs depuis quelques années. En Cize, la « Société des Forges de Mendive », le 13 septembre 1836, obtient une coupe trentenaire pour prix de son installation. Ses deux hauts-fourneaux s'éteignent à l'expiration du contrat. Il semble bien que le traitement appliqué ait varié avec les époques, les lieux et sans doute aussi avec les facilités de surveillance. En effet, dans les secteurs proches des cols Bourdinkouroutcheta et Bagarguieta, quelques règles furent appliquées : maintien d'une bande de protection en haut des versants au Nord-Ouest, coupes permettant la régénération. De là découlent l'existence de perchis et de gaulis assez réguliers à Otsolurre et Bagarguieta dans un massif généralement hétéroclite, celle de très vieux arbres isolés, laissés pour compte du réensemencement naturel judicieusement prévu. Cependant, les prélèvements infligés à la partie cizaine déjà éprouvée par les siècles précédents étaient trop considérables, de l'ordre de 6 m³ par hectare et par an, ce qui entraîna la raréfaction des beaux bois et, à cause des porte-graines ménagés mais jamais repris, une fâcheuse composition des peuplements : trop de jeunes et trop de vieux... Loin des abords, ce fut pire ; les quartiers Ibarondoua et Imitchekoerrekka subirent des coupes à blanc étoc qui ne sont pas toutes encore réparées, à Imitché notamment. On dut, en 1894, les laisser en dehors de la rotation, mesure à laquelle les parcelles les plus orientales doivent d'être aujourd'hui en voie de reconstitution. La fin des forges mit un terme aux abus. Le charbonnage exclu, l'évacuation des bois d'œuvre était « comme impossible ». On trouva donc difficilement acquéreur pour les coupes prescrites. En Soule, de 1870 à 1896, le silence règne... et la légende du xx^e siècle commence à prendre corps. En Cize, le fond de la vallée étant moins retiré que l'était alors Larrau, on prélève encore quelques arbres faciles à enlever : on en tire des avirons et des cercles de lamis, menue production artisanale. L'économie moderne n'a pas encore pénétré la forêt d'Irati.

III. L'EXPLOITATION AU XX^e SIÈCLE

Le réveil est du reste fort lent. L'étroitesse du marché du bois, les difficultés de l'évacuation retardent la mise en route d'une exploitation moderne. Le bois d'Irati ne se vend pas un franc le mètre cube sur pied et, même à ce prix dérisoire, il ne trouve pas toujours acquéreur. L'industrie locale reste languissante. En 1904, les scieries de Soule, à Licq et à Tardets, ne font que des semelles de sabots et des traverses. Devant ces difficultés, on s'oriente alors vers des coupes massives dont le produit permettrait à l'exploitant d'investir les capitaux néces-

saires à la construction des voies de vidange qui font toujours défaut. L'idée est dans l'air depuis quelque temps ; le projet d'aménagement d'Irati-Cize de 1895 la met déjà en avant ; on pense qu'une route ferait tripler le prix des adjudications. Un preneur éventuel propose même d'établir celle-ci à ses frais, de bâtir un hôtel à Irati moyennant un remboursement de son capital sous la forme de délivrance de bois gratuit. Hôtel et route, après quelques années, seraient devenus propriété des Vallées. Son offre n'est pas retenue. Les revenus des syndicats intercommunaux sont alors entièrement répartis entre les constituants ; les communes, très pauvres, ne veulent pas renoncer à ces sommes pourtant des plus modiques : en Cize, pour 30 ans, en moyenne 80 francs pour chacune d'elles. La construction d'une route, en raison du partage de la forêt, ne saurait être envisagée que si elle dessert les deux vallées, personne ne voulant renoncer à ses avantages extra-forestiers. C'est donc un tronçon de 25 kilomètres qu'il faudrait établir entre Mendive et Larrau via Irati, avec une dénivellation, dans les deux sens, de l'ordre de 1.000 mètres. L'aide de l'Etat paraît avoir été hors de question. C'est l'époque où le Génie établit des routes stratégiques autour de Saint-Jean-Pied-de-Port, à Yarra (Jarra), à Arradoy, à Okkostey, menant à des positions d'artillerie. L'Etat-Major lève alors au 20 000^e toute la région. Tant de précautions devant une menace d'invasion espagnole (!) allaient de pair, dans l'esprit des militaires, avec une grande méfiance à l'égard de tout projet de route venant du versant sud. On demanda même à un candidat-exploitant de prévoir, le long de l'Ourbeltscha, un chemin sur consoles, tout en bois, qu'il serait possible d'incendier en cas de retraite de nos troupes ! La forêt d'Irati, si loin des entreprises des hommes, se trouvait donc mêlée à la grande politique européenne. Sans les vellétés du roi Alphonse XII, colonel d'un régiment de uhlans de Strasbourg, d'adhérer à la Triplice, son destin aurait été tout autre ²². Pas de route, tel fut alors l'impératif avec lequel il fallut composer.

1. De la spéculation à l'exploitation. — En 1900, une coupe extraordinaire de 90 000 m³ est marquée. Elle est vendue 75 000 fr. mais n'est pas mise en exploitation faute de moyens d'évacuation. Le titre de vente passe de main en main tandis que sa valeur grossit... plus vite que les arbres ; on arrive à 125 000 fr. en 1908. La première coupe marquée ne paraissant pas justifier les investissements inévitables, les Eaux et Forêts, à cette date, adjugent une nouvelle coupe de 102 000 m³ pour 250 000 fr. L'attrait de cette masse paraît avoir été assez grand

(22) M. BEAUMONT. *L'essor industriel et l'impérialisme colonial (1878-1904)*. (Coll. *Peuples et civilisations*), Paris, 1949.

puisque le prix du m³ de bois d'œuvre sur pied atteint alors environ 5 fr., soit le triple du prix de cession des coupes des dernières années ²³. Mais le problème des transports reste entier et il alimente la spéculation qui se poursuit. En 1913, les deux coupes, toujours sur pied, sont cédées pour 600 000 fr. On commence alors l'installation d'un decauville et celle d'une scierie hydraulique sur l'Irati. La Première Guerre mondiale n'arrange rien ; on vend les coupes avant de les racheter ; d'anciens faillis fondent des sociétés sans capitaux... En 1918, le titulaire du moment, compte tenu des travaux préparatoires déjà effectués, céderait le tout 1 200 000 fr. « L'affaire forestière est ainsi devenue une véritable affaire financière. » ²⁴ Ce n'est en fin de compte qu'en 1927 qu'un exploitant landais, Pédelucq, de Habas, entreprend la réalisation des coupes marquées et vendues depuis un quart de siècle. Sous la direction technique de son frère qui devait périr tragiquement victime de sa propre création, un câble de 14 km est lancé entre les chalets d'Irati et Mendive. Le premier tronçon franchit le col de Bourdinkouroucheta ; une station de relais près de la chapelle Saint-Sauveur assure la jonction avec la deuxième partie qui atteint Mendive après une aérienne traversée de la vallée du Lauribar. Les pylônes, peu nombreux, sont en bois sauf là où il a fallu obtenir une plus grande hauteur pour éviter le traînage des billes sur quelque dos de terrain (pl. III, B). Le coût d'une telle installation a limité la charge maximum : le câble ne passe que des troncs d'un diamètre inférieur à 55 cm. Ce détail technique eut une immédiate répercussion. En 1927, il fallut marquer de nouveau les coupes de 1900 et de 1908, le martelage ayant disparu sous l'écorce nouvelle. Instruit par les échecs précédents nés du problème des vidanges — problème qui se pose deux fois : dans la forêt même, puis de là aux routes carrossables — on chercha le cubage correspondant aux adjudications anciennes en parcourant les parcelles de bas en haut. Comme les arbres n'avaient cessé de croître et comme il est toujours possible de « charger » une coupe, on obtint le volume nécessaire dans la seule moitié basse des versants. On s'éloignait, par ces méthodes, des projets d'aménagement qui avaient préconisé des coupes de jardinage à l'exclusion de celles de réensemencement vers lesquelles de trop forts prélèvements ont finalement con-

(23) Le volume de bois mis en adjudication est le « volume-aménagement » qui comprend tout le produit exploitable : bois d'œuvre et bois de chauffage. Celui-ci, à Irati, n'a jamais été utilisé de façon notable faute de possibilités de transport économique ; exceptionnellement, de petites quantités en ont été flottées vers l'Espagne. Notre calcul est donc établi sur un volume de bois d'œuvre inférieur de 50 % au volume adjudgé.

(24) MINISTÈRE DE LA GUERRE... *Enquête sur la reprise et le développement de la vie industrielle dans la région pyrénéenne (Hautes et Basses-Pyrénées)*. Bordeaux, 1918.

duit. D'autre part, en raison des servitudes du câble, on laissa de côté (ce qu'on n'avait pas fait dans les martelages de 1900-1908) le très vieux bois dont les énormes billes n'auraient pu être enlevées. Le volume-aménagement moyen d'un arbre lors des marquages anciens était de 4 m³ ; il tombe à 3 m³ en 1927. Les défauts signalés à la fin du XIX^e siècle n'étaient donc pas corrigés et la forêt allait continuer de « s'encombrer d'arbres usés »²⁵ tout en s'éclaircissant dangereusement. En sept ans, 102 000 m³ de bois d'œuvre furent extraits et l'on commença, en Irati-Soule, à parcourir les hauts de parcelles négligés jusque-là. La crise économique, en 1934, mit un terme à ces travaux pour cinq ans. Avec la Deuxième Guerre mondiale, la forêt reprend vie... et rentre de nouveau dans la « grande histoire ». L'affaire, rachetée par un agent des Services de Renseignements alliés, permit le passage des hommes et des informations... jusqu'à la découverte par les Allemands de ses étranges particularités. Depuis la Libération, sous le nom toujours inchangé de « Compagnie forestière d'Iraty », mais en d'autres mains, elle achève l'exploitation en cours.

2. Les chantiers de la forêt d'Irati et de Mendive. —

A la différence de ce qui se passe dans le Nord-Est et l'Est de la France, l'économie forestière a toujours été ignorée des paysans cizains et souletains : ni bûcherons ni conducteurs d'attelages parmi eux. La scierie de Mendive a surtout fonctionné avec des étrangers au pays. « Il n'y a que les bohémiens qui vont y travailler », nous confiait lors de notre enquête une authentique basquaise du cru²⁶. Une centaine de personnes travaillaient en forêt ces dernières années. Les coupes, mises en route par quartiers, étaient assurées par des équipes de bûcherons espagnols recrutés et payés aux pièces par des tâcherons, espagnols également, qui prenaient le travail « à l'entreprise ». La vidange était faite, jusqu'au départ du câble principal, par la même main-d'œuvre, mais avec des moyens matériels mis à sa disposition par la Compagnie. Une dizaine de mulets et autant de bœufs débardaient les troncs vers un système de câbles secondaires installés par des spécialistes italiens (fig. 4). Ce réseau, aux mailles provisoires, a marqué toute la forêt de son empreinte : des tranchées rectilignes ouvertes dans la végétation. Le tronçon principal, remontant l'Ourbeltcha depuis la frontière espagnole, recevait ses affluents en trois endroits. Le câble

(25) Coupe de 1900 : volume moyen des arbres marqués : 3,950 m³ ; en 1927 ; 2.700 m³. Coupe de 1908 ...4,490 m³ ; en 1927 : 3,190 m³.

(26) Pour les paysans de Basse-Navarre, sont réputés « bohémiens » les commerçants ambulants, même les plus honorables ; les étrangers à la localité, salariés, qui louent la maison qu'ils habitent ; et en général, tous ceux des pauvres qui ne sont pas paysans.

de Mendive descendait ensuite les troncs vers l'usine à la cadence de 100 m³ par jour. Le travail ne subissait qu'un arrêt de trois mois en hiver. Ce ne sont du reste pas les froids ni l'abondance de la neige qui pouvaient gêner l'extraction. Dans toutes les grandes régions forestières, celle-ci en reçoit au contraire des facilités accrues. Ici, c'est la boue due à la fréquence des dégels, de la pluie et de la neige fondue qui arrêtaient le travail des bêtes chargées du débardage. Le câble, faute d'approvisionnement, cessait de tourner.

A l'autre bout de ce cordon nourricier fonctionnait la scierie, qui ne marche plus aujourd'hui qu'au ralenti. Si la main-d'œuvre locale y jouait un rôle moins négligeable, les cadres italiens ou français de l'intérieur, étaient « importés ». L'origine jurassienne de son directeur actuel, M. Martin, est en elle-même assez caractéristique. Au total, près de cent salariés y étaient employés. Bien que relativement ancien — il datait de l'origine de l'usine 1927 — le matériel en service, en raison des lents progrès de l'industrie du sciage, n'était pas démodé. Ayant à traiter surtout des hêtres et fort peu de sapins, il ne comportait pas de scies multi-lames à grand débit, mais seulement des scies à ruban, plus lentes mais laissant à leur conducteur l'initiative dans le choix des plans de débit. Mendive traitait 15 000 m³ de bois par an. Les plots, les traverses, les planches, les frises et les carrelets étaient destinés à la S. N. C. F. et via Bayonne, à une importante clientèle anglaise. Irati bénéficiait, pour cette destination, du voisinage des pins des Landes et du courant commercial qu'ils ont créé ; les liens de la Compagnie avec d'autres entreprises similaires facilitaient cet écoulement.

La scierie de Mendive va fermer ses portes dans le courant de 1955 ; déjà, tant en forêt qu'à l'usine, il ne reste qu'un cinquième des effectifs anciens. Certes, tout le bois exploitable n'a pas été sorti d'Irati : il y subsisterait selon les estimations entre 100 000 et 200 000 m³ sur pied. Mais il serait dangereux pour l'avenir d'enlever ces arbres qui doivent assurer le réensemencement et la couverture nécessaire aux semis. Les quantités enlevées paraissent avoir atteint les limites de la prudence ; non par leur total mais à cause de la répartition chronologique des coupes. La Compagnie d'Iratty a utilisé 235 000 m³ de bois d'œuvre qui correspondent approximativement à 450 000 m³ en volume-aménagement. Ce nombre, réparti sur un demi-siècle, donne une possibilité annuelle de 9 000 m³ soit 4,5 m³ par hectare et par an ; c'est à peu près le chiffre qui avait été avancé par les aménagistes de 1895. Mais, dans leur esprit, il s'agissait de coupes régulières réparties sur un nombre d'années beaucoup plus grand. Même s'ils ne croyaient guère à la possibilité de les assurer selon les règles, ils avaient prévu une rotation de 18 ans,

ce qui signifie que, de 1900 à 1954, la forêt aurait été parcourue trois fois dans chacune de ses parcelles. Or, les coupes ont été bloquées sur deux courtes périodes : 1927-1934 et de la Libération à nos jours. Il y a pire : ces deux coupes ne se sont pas appliquées aux mêmes lieux, nous l'avons déjà indiqué ; la première a parcouru les bas de parcelles, la seconde, les hauts ; de la sorte, on a tout coupé en une seule fois. C'était sans doute négliger à l'excès et les bonnes règles et les conditions propres à la forêt, en tout premier lieu le fait qu'elle est soumise à un régime spécial en matière de pacage ²⁷.

Le spectacle actuel est édifiant (pl. I et II). Sur la majeure partie du massif, les frondaisons ne couvrent plus qu'une très faible surface, souvent moins de 10 % ; ce n'est plus une forêt, c'est une savane : les quartiers de Larrelouche, Patarbeltcha, Oraate, Ahountzbide, Uthurkokotsa, Akerharria sont les plus dépouillés. Sur la plupart des pentes, la pierraille l'emporte sur la terre végétale. A l'Est du col Oraate, un important chablis a dévasté les versants : accident, bien sûr, mais dont les coupes trop claires portent une part de responsabilité ²⁸. Là, au moins, gêné par les branchages, le bétail vagabond, toujours à redouter, n'ira pas paître.

3. La vie pastorale actuelle. — Les usages pastoraux, en effet, n'ont rien perdu de leur ancienne vitalité. Les vieux cayolars sont toujours en place. Ce n'est guère qu'à la périphérie de la forêt que se dessine un regroupement. Ainsi, dans le cirque d'Odeyzakia, des cabanes abandonnées par les bergers ont été reprises par de petites associations de chasseurs bordelais qu'attirent les passages de palombes à l'automne. Mais le nombre des brebis pacageant à Irati ne paraît pas en déclin ²⁹. Un élément inattendu vient améliorer les conditions de l'estivage : il s'agit de l'emploi des « Jeeps ». Popularisés par quelques amateurs sportifs, par les exploitants forestiers, ces véhicules tous-terrains ont maintenant de nombreux utilisateurs dans la montagne basque. Partout où ce sera possible, les Jeeps descendront le lait aux fromageries de Roquefort dans les vallées. Depuis un demi-siècle, les fromageries récoltaient le lait du moment de l'agnelage, en janvier-février, jusqu'à l'époque de la montée aux cayolars, en mai-juin.

(27) Pas de désaccord à ce sujet entre M. A..., Ingénieur des E. et F. à Bayonne et M. Martin, Directeur de Pusine de Mendive. Ils s'expriment en des termes identiques : « On a trop coupé... », « On lui a trop demandé... »

(28) On peut juger de l'aspect actuel de la forêt en examinant les photographies aériennes de l'I.G.N. exécutées en 1951 (Missions Saint-Jean-Bagnères et Larrau-Campan).

(29) La Cize entretient actuellement 34 000 ovins sur ses terres communes.

Les difficultés de la collecte, son impossibilité même dans la montagne, laissaient ensuite aux bergers le soin de faire le fromage. La production de l'année se trouvait donc partagée entre deux types : le premier, rationnel, n'exigeant dans le cadre familial que la main-d'œuvre de la traite ; le second, traditionnel, fixant dans d'assez mauvaises conditions de vie les bergers astreints à toutes les opérations qui mènent à un fromage susceptible de supporter un transport cahotant ³⁰. On ne peut encore fixer les conséquences de cette innovation ; cependant il est facile d'imaginer que le nouveau système facilitera une montée plus précoce des troupeaux, sinon un accroissement de leur nombre. Au moment où la forêt se trouve éclaircie comme elle ne l'a jamais été, il y a là un danger sérieux. L'avenir seul montrera dans quelle mesure l'équilibre actuel ne nuit pas à la reconstitution des bois. Mais il ne manque pas de raisons de s'interroger. Le pacage, en fait, stérilise-t-il la forêt économiquement et biologiquement ? Poser la question des rapports entre celle-ci et celui-là, c'est poser le problème de l'avenir de la forêt.

IV. L'AVENIR DE LA FORÊT D'IRATI

1. **Pacage, reboisement et enrésinement.** — Il est commode de reprendre le vieux thème de l'hostilité des bergers à l'égard des arbres et de les charger de tous les péchés. Heureusement, les brebis n'ont aucune raison de pénétrer dans l'intérieur des massifs : sous l'ombre des hêtres, l'herbe ne pousse pas. Elles ne représentent un danger que sur les marges et dans les parties trop claires où le sol peut se garnir.

Les lisières parcourues montrent partout le même spectacle dans les années de fainées ; les semis lèvent avec vigueur au premier printemps ; quelques mois plus tard, il n'en reste plus de traces : tout a été brouté. Si, protégés au départ par quelques broussailles, de jeunes sujets parviennent à grandir, leur petite troupe n'est pas sortie d'affaire si son diamètre est inférieur à la portée de la dent ovine. Autrement le massif croît de façon conique jusqu'au moment où un brin du centre parvient à percer. De toute façon, la croissance des arbres dans de telles conditions est extrêmement lente et toujours aléatoire. Sur les bordures, là où le micro-climat du sous-bois n'offre plus ses faveurs, un tel processus entraînerait un recul de la forêt si la longévité des arbres ne venait le masquer. En revanche, il diminue les possibilités d'exploitation puisqu'un abatage bien

(30) Pour tout ce qui concerne la vie pastorale ancienne et moderne en Pays basque, on consultera toujours avec profit la remarquable thèse de Th. LEFEBVRE. *Les modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales*. Paris, 1933.

conduit suppose un réensemencement préalable qui n'aboutit jamais ici.

Les feux de landes eux-mêmes ne sont guère à craindre, car ils sont rares. Sur les croupes qui cernent les fûtaies, la pelouse se maintient assez bien, du fait de l'altitude, sans redouter l'envahissement par les fougères, les bruyères (que les ovins consomment d'ailleurs...) et encore moins par les ajoncs. Le feu aurait enfin peu de chances de pénétrer la hêtraie, faute d'aliments propices. Le mal principal, si l'on s'en réfère à l'équilibre ancien qui avait sauvé la forêt, ne vient pas des pasteurs, il est causé par les coupes trop claires. Ce sont elles qui ont mis presque toute la forêt à la portée des animaux. Le remède envisagé, la clôture des parcelles les plus menacées, s'est avéré d'application difficile. Les fils posés en 1952 dans des parties artificiellement reboisées, ont été coupés par les bergers qui voulaient maintenir la liberté — non du pacage — mais du passage. Il faudra donc, pour éviter des incidents, en revenir à la vieille réglementation des Communautés pastorales qui interdisait de clore des parcelles contiguës sans laisser un passage de douze coudées entre elles ³¹. Cela ne fera qu'augmenter la difficulté alors que, sur de vastes surfaces, la nécessité de préserver les semis naturels paraît impérieuse.

En dehors de ce que la nature fait quand on le lui permet, peu de choses ont été entreprises. Le souci principal, comme dans toutes les hêtraies, est d'obtenir un enrésinement convenable. On épilogue beaucoup dans la montagne basque sur le sens de l'évolution naturelle. S'il fallait en croire Louis de Froidour ³², les massifs de Soule auraient été « tous plantés en bois de hêtre sans presque aucun mélange d'autre bois... ». La carte de Cassini affirmerait le contraire aussi bien que la réalité des coupes des xvii^e et xviii^e siècles. Les observations de 1895, selon lesquelles le sapin tendait à abandonner la forêt, ne traduisaient sans doute que l'aboutissement d'une exploitation ancienne abusive n'ayant pas ménagé assez de porte-graines dans quelques quartiers. Aujourd'hui, le sapin reprend du terrain sans qu'on puisse y voir autre chose que la conséquence des aléas de son peuplement aux divers moments de l'histoire. Les Eaux et Forêts encouragent ce mouvement. Plus de 200 000 plants de Pin Laricio, de Mélèze du Japon, de Sapin pectiné ont été mis en terre l'an dernier dans un périmètre de 140 ha. Le *Pinus insignis* qui occupe tant de place en Pays basque espagnol n'a pas été retenu, car il végète après 25 ou 30 ans. Tout cela demandera un effort, à peine esquissé, et beaucoup d'argent.

(31) Archives syndicales de la Vallée de Baïgorry : *Statuts de la Vallée de Baïgorry*, 1704.

(32) L. DE FROIDOUR, *op. cit.*

2. Le problème des investissements. — Dans le passé, les maigres revenus de la forêt furent engloutis dans les budgets indigents des communes propriétaires. Le produit des coupes extraordinaires prévues n'eut pas un sort meilleur et la route toujours souhaitée n'a jamais été construite. La dernière occasion manquée le fut en 1952. Le système des prêts à long terme du Fonds forestier national aurait donné à Irati l'outil qui lui manque. Il restait alors 60 000 m³ de bois marqué pour gager et rembourser l'emprunt en 60 ans. Les servitudes militaires étaient levées, mais on continuait à se désintéresser du sort de la forêt. Certes, depuis 1950, la Soule a renoncé au système des répartitions et bloqué ses revenus pour les consacrer à la construction de chemins accessibles aux Jeeps. La Cize, dans le même esprit, affecte le produit de la coupe d'Astaketa, hors d'Irati, à la transformation du sentier menant au col d'Irauet à Archilondo. Cette politique d'investissements ne mériterait que des approbations si elle ne puisait à la source des revenus forestiers pour investir seulement au profit de l'élevage. Les abords d'Archilondo n'ont rien à voir avec la forêt : ils sont aussi dépouillés que les plateaux du Cézallier. Les Jeeps charrient les bidons de lait, mais ne peuvent prendre les troncs que le câble de Mendive porte, ni surtout ceux qu'il refuse : les trop gros... Le problème reste donc entier. Nous venons de souligner les servitudes les plus criantes du câble actuel. Elles ne sont pas, à notre sens, les plus graves, car elles ne donnent que l'aspect technique de l'affaire.

Quand les communautés mirent en vente les coupes extraordinaires de 1900-1908, elles livrèrent aux acheteurs du moment un immense capital naturel, à charge pour ceux-ci de le transformer en biens d'équipement qui en permettraient la mise en valeur. La construction du câble pouvait apparaître comme remplissant ces conditions. En réalité, si le bois a été vendu bon marché par les Syndicats de Soule et de Cize, il a coûté plus cher au dernier acquéreur, celui qui en commença l'extraction en 1927. Les avantages accordés à juste titre avaient été annulés par la spéculation. L'exploitant définitif ne pouvait considérer ses investissements que comme une mise de fonds qu'il fallait amortir au plus tôt. Les frais généraux du fonctionnement de cette immense machine étaient les mêmes quel que fût le volume évacué. Hors les périodes d'arrêt total, il fallait onze personnes au service de ce Moloch qui exigeait sans cesse de nouvelles coupes massives pour justifier sa présence et son entretien. De la sorte, le capital forestier, entamé une première fois à son profit, continua à l'être par la suite dans le même but, mais dans des conditions qui ne valaient pas mieux que celles de 1900. Le câble entretenait le monopole ; les coupes suivantes furent nécessairement adjudgées à l'amiable faute de concurrence. Le propriétaire du transporteur tenait la forêt. Si la

route avait existé, le bois sur pied se serait vendu 1 200 à 1 500 fr le m³ au lieu de 300 fr après la Deuxième Guerre mondiale. Une coupe de 100 000 m³ aurait donc permis l'amortissement de 90 millions de travaux supplémentaires ! Travaux dont la propriété aurait été entre les mains des Vallées. Du même coup, le procédé des coupes massives aurait vécu. Or, celles-ci, le câble existant, entretiennent un « cercle infernal ». Imaginons des conditions inchangées dans un délai de 60 ans. Quand on reviendra exploiter Irati, les laissés-pour-compte de 1954, utiles à la régénération, auront dépassé le diamètre acceptable par le câble. Pour obtenir sans eux un volume suffisant dans le cadre des moyens mis en œuvre, il faudra de nouveau marquer une quantité de bois trop forte prise dans le lot des sujets adultes. Et ce sera le même spectacle que de nos jours... : coupes trop claires, chablis, menaces du pacage ou de l'embroussaillage.

Les bénéfices de la route n'auraient pas été seulement à la forêt. La scierie de Mendive n'avait aucune raison de chercher à se moderniser. Elle était destinée à rester au stade intermédiaire entre les scieries volantes et les établissements à demeure. Son personnel ne pouvait guère non plus s'enraciner dans le pays, incertain qu'il était de l'avenir. Il n'était pas davantage question de voir se développer une industrie du bois plus poussée que le stade actuel : dans ces fonds de vallée éloignés des voies ferrées, le problème des approvisionnements est capital. Il ne peut se résoudre avec le système des grandes coupes extraordinaires et temporaires. Il faut un échelonnement régulier des apports et un réseau de routes forestières qui reste entièrement à créer.

Le tourisme dont on fait tant de cas, et qui marque des succès indéniables en Pays basque, y trouverait son compte. Par une heureuse rencontre, une belle forêt est aussi une forêt rentable. Mais la forêt d'Irati, dans son état présent, ne peut en rien se comparer aux grandes fûtaies régulières ou jardinées que les Eaux et Forêts ont, siècle après siècle, patiemment aménagées. Les chemins de Jeeps eux-mêmes, les installations piscicoles d'Archilondo ³³ n'intéressent qu'une minorité de privilégiés : ceux qui s'installent dans les cayolars au passage des palombes.

On mesure, au total, que le choix du début du siècle, quelles que soient les raisons qui ont pesé sur lui (une connaissance approfondie de l'administration départementale, élue ou nommée, du moment et de ses liens économiques et familiaux, éclair-

(33) Le barrage du rio Irati, en territoire espagnol, abonde en grosses truites qui remontent le ruisseau d'Egourgui. On les capture, depuis peu, pour la ponte et la reproduction artificielle. Les alevins se développent, dans les installations nouvellement créées, avant leur transport vers les cours d'eau du bassin de l'Adour.

rerait sans doute la genèse de l'affaire), a été déterminant dans l'évolution de la forêt. Les termes du dilemme n'ont pas changé : la route, c'est le « jardinage », l'exploitation prudente en bon père de famille ; le câble, c'est la « raubwirtschaft » destructrice.

CONCLUSION

Ainsi, faute d'un équipement suffisant, l'exploitation de la forêt d'Irati ne fut ni un facteur d'essor économique, ni un facteur de peuplement. Les matières premières quittaient la région après de trop modestes élaborations et le personnel s'est éloigné dès la mise en sommeil de l'usine. On prononcerait volontiers le mot d'exploitation « coloniale » pris dans le plus mauvais sens du terme ; ici, comme en d'autres lieux outre-mer, l'exploitation s'est faite par des étrangers au pays, à leur seul profit, sans que celui-ci en sorte mieux équipé... ni même sans doute mieux instruit pour les lendemains. Il ne s'est qu'appauvri de sa substance matérielle, tout comme il le fait, par l'émigration, de sa substance humaine. Pour qu'il en ait été autrement, il aurait fallu, outre les capitaux immédiatement disponibles, le goût et l'intérêt pour l'économie forestière. Cette symbiose entre l'homme et la forêt qu'on observe dans la France de l'Est n'existe pas ici. Le délabrement des taillis dans les vallées, les traitements infligés aux arbres indigneraient les paysans de bien de nos provinces. De cette indifférence, la forêt a pâti : les membres des Syndicats intercommunaux, presque tous paysans, s'intéressent aux pacages, pas aux bois. Ils ont laissé ce souci à de plus qualifiés... et peut-être aussi, dans le passé, à de plus habiles. Pourtant, comme dans toutes les Pyrénées, il existait une tradition de gestion collective des biens. On sut jadis les défendre avec âpreté contre les tentatives de détournement. On peut donc souhaiter que ce souci ancien de préserver un riche patrimoine anime demain la volonté de le faire fructifier pour le profit de tous.
